

# COMMUNE DE MESSEME

## INFORMATION

### TRAVAUX D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE

Afin de garantir le bon fonctionnement du réseau de distribution d'électricité ainsi que la sécurité des personnes et des biens, SRD vous informe que des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris sur le territoire de la commune à partir du :

**LUNDI 11 DECEMBRE 2023**

Ces travaux seront exécutés par l'entreprise suivante :

**SARL Ets GRAVELEAU**



**LE JEU**  
**86220 INGRANDES SUR VIENNE**

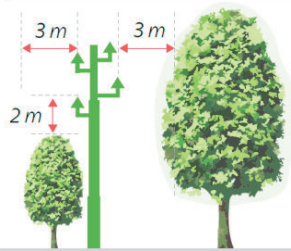


**05 49 23 51 66**

### DISTANCES MINIMALES À RESPECTER

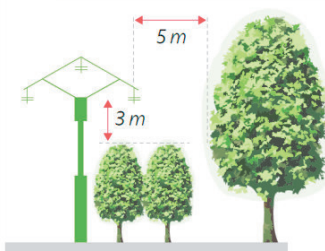
La norme NF C 11-201 définit les distances minimales réglementaires par rapport à une ligne selon le niveau de tension :

#### Lignes Basse Tension (410 Volts)



Distance réduite à 2 m pour les lignes situées en agglomération

#### Lignes Moyenne Tension (15/20000 Volts)



Distance réduite à 4 m pour les lignes posées sur des isolateurs rigides

Ces distances minimales sont à maintenir entre deux élagages, ce qui suppose d'élaguer à des distances supérieures en intégrant la vitesse de pousse des essences.

**NOTA : les produits de coupe restent votre propriété et seront laissés rangés sur place. Ces travaux pourront se dérouler sur plusieurs semaines**